

Amis Randonneurs, vététistes, cavaliers

Suite à un refus d'autorisation de passage, les tracés de la GTJ VTT, GTJ équestre et du GRP Tour de la Haute-Bienne sont modifiés entre la combe Sambine et le Village de Vacances de Lamoura. Le circuit VTT Tour du Sauget N° 1 rouge est lui aussi interdit entre **Haut de la Sambine** et **Chalet Double**.

La cartographie ci-dessus présente les itinéraires balisés à ce jour pour vous permettre de poursuivre votre randonnée entre Prémanon et Lamoura en passant par :

PREMANON → HAUT DE LA SAMBINE – LE BOULU – L'ABBAYE - VILLAGES VACANCES → LAMOURA

Itinéraire supprimé : 

Itinéraire à suivre (GTJ VTT, GTJ équestre, GRP)  balisage jaune

Nous vous remercions de suivre ces recommandations et de votre compréhension. Nous vous souhaitons, malgré ce désagrément, une bonne randonnée.

Lajoux le 16 juillet 2015

Parc naturel régional du Haut-Jura 39310 Lajoux tél : 03 84 34 12 46 mail : parc@parc-haut-jura.fr

